Relations internationales

ATHÈNES, LES 3 ET 4 AVRIL 2014

CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DE SÉCURITÉ COMMUNE (PESC) ET LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COMMUNE (PSDC)

Commission de la Défense nationale

Les jeudi 3 et vendredi 4 avril 2014 s'est tenue à Athènes la quatrième réunion de la Conférence interparlementaire pour la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC). La conférence était organisée par le parlement hellénique (Chambre des représentants - *Vouli ton Ellinon*) dans le cadre de la présidence grecque de l'Union européenne.

La délégation belge était composée de M. Denis Ducarme (MR) (CH), premier vice-président de la commission de la Défense nationale de la Chambre des représentants.

La conférence a débuté, le jeudi 3 avril 2014, par la réunion du comité ad hoc d'examen, qui a examiné les modifications qu'il a été proposé d'apporter au règlement d'ordre intérieur de la conférence. À l'issue des réunions des groupes politiques et des chefs de délégation qui ont suivi, la conférence s'est ouverte par les allocutions du président du parlement hellénique, du président de la commission de la Défense nationale et des Affaires étrangères du parlement hellénique, du président de la commission des Affaires étrangères du Parlement européen et du vice-premier ministre et ministre grec des Affaires étrangères, qui s'est intéressé aux défis qui se posent à l'Union européenne en matière de sécurité le long de ses frontières méridionales et orientales. Au cours d'une séance suivante, tenue le deuxième jour de la conférence, la haute représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne a présenté les priorités actuelles de l'UE en matière de PESC et PSDC, en accordant une attention particulière à la situation en Ukraine. Le ministre grec de la Défense a ensuite évoqué les conclusions du Conseil européen des 19 et 20 décembre 2013 en ce qui concerne les évolutions dans le secteur de la défense et de la sécurité. Trois groupes de discussion distincts se sont également réunis au cours de la conférence, qui ont abordé respectivement la dimension maritime de la PSDC, les récents développements observés au Moyen-Orient et le déploiement de forces armées PSDC dans le cadre des différentes procédures décisionnelles et pratiques parlementaires. Enfin, la conférence a adopté un certain nombre de conclusions.

La prochaine conférence interparlementaire se tiendra les 6 et 7 novembre 2014 à Rome.